

SYNTHÈSE

Stratégies patrimoniales *du chef d'entreprise*

RENNES

13
AVRIL
2023

LECONSERVATEUR.FR

Les Echos
LE  NSERVATEUR

Quelle stratégie patrimoniale pour le chef d'entreprise dans *un contexte durablement inflationniste ?*

La nouvelle conférence dédiée aux chefs d'entreprise co-organisée par le Groupe Le Conservateur et le journal les Echos à Rennes le 13 avril dernier, a été l'occasion pour **Jean Prieur**, *professeur émérite des Universités*, **Pierre Matoulet** et **Thibaut Cossenet**, respectivement *Ingénieur Patrimonial* et *Directeur de l'Offre Épargne et Patrimoniale du Groupe Le Conservateur*, de revenir sur quelques repères financiers, juridiques et fiscaux essentiels pour, en toutes circonstances, optimiser durablement un patrimoine dans sa double composante professionnelle et privée.

Les chefs d'entreprise doivent-ils en ce printemps 2023 « se réjouir de l'euphorie boursière », interroge faussement naïve Marie-Christine Sonkin, Rédactrice en chef Patrimoine des Echos, pour lancer un débat qui, une fois de plus, sera l'occasion de démontrer à un public venu nombreux, qu'en matière patrimoniale mieux vaut changer de focale et éviter le court-termisme ? A l'heure où l'endettement endémique des Etats se conjugue à l'érosion monétaire sur fond de graves tensions géostratégiques, « le temps reste le meilleur des alliés pour « écraser » l'aléa

et optimiser le rapport rendement-risque de ses avoirs en les structurant durablement dans une dimension non seulement financière mais aussi, fiscale, civile et de prévoyance », confirme Thibaut Cossenet, conforté dans cette conviction par ses 23 ans d'expérience des marchés financiers et sa fonction de Directeur de l'Offre Épargne et Patrimoniale exercée au sein d'une maison qui depuis sa création en 1844 ans a fait de la gestion de patrimoine au long cours sa raison d'être.



JEAN PRIEUR

Professeur émérite
des Universités et
Président d'honneur
de la Fédération Nationale
de Droit du Patrimoine

« Si l'on veut éviter qu'à l'échec d'une entreprise succède celui d'une vie, il convient non seulement de pouvoir mesurer les risques auxquels on s'expose mais également d'organiser son patrimoine en conséquence en puisant dans la riche boîte à outils que confère la loi. »

APPROCHE GLOBALE

Or, anticiper pour mieux construire, c'est justement ce que propose le pôle de Family office « Conservatoire Patrimoine » qui, dédié aux dirigeants, s'appuie sur une large palette de services conçue en architecture ouverte et un accompagnement sur mesure, pour les épauler dans chacune des étapes du développement de leur patrimoines professionnel et privé. « Ces deux dimensions intrinsèquement liées dans le cas du chef d'entreprise, appellent systématiquement une approche globale pour mieux peaufiner des réponses adaptées à des problématiques multiples », résume Pierre Matoulet, Ingénieur Patrimonial du Groupe Le Conservateur. Rémunération immédiate ou différée, protection des proches, pilotage de trésorerie, anticipation de la transmission de son entreprise par cession ou donation... la feuille de route du dirigeant se déploie bien souvent sur un chemin semé d'embûches. Et trouver les produits et stratégies (prévoyance homme clé, garantie croisée entre associés, optimisation via la loi Dutreil, etc..) susceptibles de valoriser ses actifs dans le temps, exige une expertise polyvalente (financière, civile, fiscale) dont les exposés fouillés et complémentaires de Pierre Matoulet et Jean Prieur, président honoraire de la FNDP (Fédération Nationale du Droit du Patrimoine) témoignent amplement.

RISQUE DE DOUBLE ÉCHEC

« Si l'on veut éviter qu'à l'échec d'une entreprise succède celui d'une vie, il convient non seulement de pouvoir mesurer les risques auxquels on s'expose en tant que chef d'entreprise et de famille mais également d'organiser son patrimoine en conséquence en puisant pour ce faire dans la riche boîte à outils que confère la loi », observe Jean Prieur.

« Pour lutter contre une érosion monétaire qui s'annonce durable, il convient de refondre ses poches d'épargne de précaution rongée par l'inflation au profit de solutions alternatives de moyen et long terme génératrices de davantage de rentabilité. »

Brossant à touches précises un tableau composite des multiples écueils à éviter (bien mesurer le niveau de responsabilité associé au statut du dirigeant, ne pas oublier notamment qu'« administrateur rime parfois avec malheur »,...) et des solutions juridiques à mettre en œuvre (adaptation du régime matrimonial, donations avec clause d'inaliénabilité, constitution de sociétés civiles, de holding...) pour doublement « optimiser son patrimoine professionnel et privé », ce fin connaisseur des arcanes du Code civil insiste toutefois devant son auditoire attentif sur la nécessaire cohésion et anticipation des options choisies afin d'éviter « qu'un recours trop tardif à certains dispositifs ne confine à la fraude ».

LONGUE VUE

Voir toujours plus loin c'est également ce que préconise sans relâche le Groupe le Conservateur. « Les stratégies patrimoniales des dirigeants s'inscrivent dans un contexte d'inflation exacerbée que l'on n'avait pas connu depuis le milieu des années quatre-vingt et qui a notamment pour conséquence de pousser les rendements nets des comptes sur livret ou des fonds en euros en territoire négatif et donc de rendre ces placements réputés sécuritaires synonymes d'appauvrissement », souligne Thibaut Cossenet. Egalement inquiet de la fragilisation de l'immobilier sous l'effet de la hausse brutale des taux, il propose une parade : « donner de la valeur au temps ». A cinquante ans, le chef d'entreprise a en effet encore un bel horizon successoral devant lui, de l'ordre

d'une quarantaine d'années si l'on se base sur les données démographiques d'espérance de vie. « Pour lutter contre une érosion monétaire qui s'annonce durable, il convient de refondre ses poches d'épargne de précaution rongée par l'inflation au profit de solutions alternatives de moyen et long terme génératrices de davantage de rentabilité », poursuit Thibaut Cossenet.

COMBINAISON PROTECTRICE

Compte-titres, assurance-vie multisupport, contrat de capitalisation, Tontine (l'une des spécialités du groupe mutualiste), ..., les enveloppes protectrices ne manquent pas pour loger les solutions pétries d'ingénierie financière dont les équipes du Conservateur ont le secret depuis des décennies. « Aujourd'hui nous pouvons proposer à nos clients des offres garanties tant en capital qu'en performance ou encore des gammes de fonds structurés d'une durée de cinq à sept ans offrant de belles performances y compris lorsque les marchés virent au rouge », détaille Thibaut Cossenet. Quant à l'inaltérable Tontine, « la plus vieille opération d'épargne du marché qui a vu le jour sous le règne de Louis XIV », elle tient plus que jamais la corde sur le long terme, comme le démontre le gain annuel moyen net d'inflation de l'ordre 2,3% sur quinze ans (pour un adhérent entré à 45 ans) qu'elle affiche en 2023 !